

**PRÉPAREZ
LA RENTRÉE !**



**Guide de la
*scolarité***

2020 - 2021



**RILLIEUX
LA-PAPE**

Sommaire

ZOOM SUR LE PROJET ÉDUCATIF	3
LE TEMPS SCOLAIRE	4-5
LE TEMPS PÉRISCOLAIRE	6
• Garderie	7
• Restauration	7
• Péri-ludo	8
• Péri-éduc	8
• Mercredis loisirs	9
• Quand s'inscrire ?	9
• Comment ?	9
LES GROUPES SCOLAIRES	10-11
LES VACANCES SCOLAIRES	12
• Quand s'inscrire ?	12
• Comment ?	12
LES TARIFS	13
LES NAVETTES BUS	14
LE CALENDRIER	15

ZOOM



SUR LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL DE RILLIEUX-LA-PAPE

La Ville de Rillieux-la-Pape situe son action en complément de celle de la famille et de son environnement (école, milieu associatif...). Les jeunes, dès l'enfance, doivent pouvoir se préparer activement à la prise en charge de leur propre temps de vie, individuellement et en groupe. L'éducation partagée est l'une des valeurs fondamentales reconnues par l'ensemble des acteurs du territoire qui s'accordent sur le postulat que les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant.

La ville de Rillieux-la-Pape est également signataire, avec l'État et la Caisse d'allocations familiales, d'un projet éducatif de territoire, qui organise le temps périscolaire ; il a été renouvelé en juin 2018 pour une durée de 3 ans. Le projet éducatif de territoire s'inscrit dans le projet éducatif global de la Ville qui vise à organiser l'ensemble de son action éducative et celle de ses partenaires, en direction des enfants et des jeunes rilliards.

La ville de Rillieux-la-Pape a obtenu le label de Cité éducative en 2019, qui ambitionne de créer une alliance éducative au bénéfice des enfants âgés de 0 à 25 ans scolarisés dans les quartiers *politiques de la ville*. Les parents et tous les partenaires du territoire doivent ainsi œuvrer ensemble pour conforter le rôle de l'école, afin d'assurer une continuité éducative et d'ouvrir le champ de tous les possibles aux enfants.

En 2019-2020, l'ensemble de ces dispositifs éducatifs concerne les 4 310 enfants scolarisés à Rillieux-la-Pape.

Plus d'informations sur l'espace famille
(<https://famille.rillieuxlapape.fr>)

Le temps scolaire



La date de la rentrée scolaire a été fixée au 1^{er} septembre 2020. Il est impératif que les élèves soient présents : toute absence doit être signalée par écrit au directeur de l'école dans les meilleurs délais.

Les enfants sont admis à l'école dès l'âge de 3 ans, à compter de la date de la rentrée scolaire. Ils peuvent également être admis, **dans la limite des places disponibles et sous certaines conditions**, s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire. L'accueil des enfants de 2 ans vise à prévenir les difficultés scolaires, en stimulant la structuration du langage chez l'enfant et en lui permettant la découverte de l'écrit. Il est organisé dans les écoles du réseau d'éducation prioritaire (REP+), c'est-à-dire dans les écoles de la Ville nouvelle.

Il est obligatoire d'inscrire votre enfant auprès de la direction des Politiques Éducatives de la Ville pour une première entrée à l'école maternelle et/ou élémentaire, ou pour scolariser votre enfant dans une école à la suite d'un déménagement.

A noter : pour les écoles Canellas, les Brosses et Vancia, l'inscription de votre enfant n'est pas à renouveler à son entrée au CP ; il sera automatiquement inscrit par le directeur de l'école, qui est responsable de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Lorsque vous aurez réalisé cette première formalité, vous devrez ensuite vous présenter auprès du directeur de l'école, muni de la fiche de pré-inscription qui vous aura été remise par la mairie, afin de finaliser l'inscription de votre enfant. Il vous fera visiter l'école et vous expliquera comment se déroule la journée de classe et l'organisation de la rentrée.

MAINTIEN DU DISPOSITIF ALERTE ATTENTAT

- L'accueil à l'entrée des établissements scolaires est assuré par un adulte.
- Un contrôle visuel des sacs peut être effectué.
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.

Les enfants sont inscrits dans l'école du secteur dont dépend la résidence des parents (carte scolaire en ligne sur le portail famille).

Pièces à fournir pour les inscriptions scolaires :

- Livret de famille ou acte de naissance.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Si vous êtes hébergé : attestation sur l'honneur d'hébergement, copie de la carte d'identité et justificatif de domicile datant de moins de 3 mois de l'hébergeant.

- Carnet de santé de l'enfant à inscrire (page vaccinations DTP)
- En cas de divorce ou séparation, fournir le jugement
- Coupon de pré-inscription



PROTOCOLE SANITAIRE

- Les règles sanitaires pourront nous contraindre à limiter le nombre d'enfants accueillis sur les temps périscolaires.

Le temps périscolaire



A l'école, la journée de vos enfants s'articule en deux temps : le temps scolaire encadré par les enseignants et le temps périscolaire encadré par du personnel d'animation qualifié (garderie du matin, temps méridien, Péri-ludo et Péri-éduc du soir).

En dehors des heures de classe, vous pouvez inscrire vos enfants à différentes activités et/ou au restaurant scolaire.

Les inscriptions se font en ligne sur le portail famille. Pour ce faire, il vous faut un compte sur l'espace famille.

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Remplissez le dossier de renseignements qui vous permettra d'obtenir vos identifiants de connexion.

Ce document est téléchargeable sur famille.rillieuxlapape.fr/documents ou disponible au guichet de l'Accueil Marcel André.

Vous pouvez également vous inscrire au guichet de l'Accueil Marcel André.

Toute inscription implique une facturation, que l'enfant soit présent ou non. Toute absence doit être signalée sur le planning de votre enfant ou au référent du temps périscolaire dont les coordonnées vous sont communiquées en début d'année scolaire, sous 8 jours pour être prise en compte et non facturée.

Les inscriptions à la garderie, au Péri-ludo, au Péri-éduc, à la restauration et aux mercredis loisirs seront ouvertes du 15 juin au 14 août 2020 et seront possibles dans la limite des places disponibles. Pensez à inscrire vos enfants avant la fin de l'année scolaire.

Grille des tarifs p. 13

ORGANISATION DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

LE MATIN : GARDERIE

Chaque école dispose d'une garderie payante, de 7 h 20 à 8 h 20, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Tarif : à la demi-heure de présence selon votre quotient familial.

LE TEMPS MÉRIDIEN : LA RESTAURATION

Les enfants – dès 3 ans révolus – peuvent déjeuner à la cantine.

Toutefois, une journée complète passée en collectivité est très longue pour les jeunes enfants. Aussi, les parents qui en ont la possibilité sont invités à faire déjeuner leurs enfants à la maison.

Équilibre alimentaire et détente occupent la pause de la mi-journée.

Les enfants sont encadrés par des Atsem et animateurs professionnels qui veillent à leur hygiène corporelle et nutritionnelle.

Le déjeuner est confectionné avec l'aide d'une nutritionniste de la Sogeres, société de restauration responsable de la facturation des repas.

Si votre enfant est soumis à des restrictions alimentaires reconnues médicalement, vous devez joindre à son inscription son PAI, projet d'accueil individualisé, élaboré en collaboration avec le médecin scolaire.

Vous travaillez et votre enfant a moins de 3 ans ? Vous pouvez le confier à une assistante maternelle le temps du repas. Renseignez-vous auprès des relais La Cabriole, 14, avenue de l'Europe, 04 78 88 92 07 ou Les Bout'Choux, 30, avenue du Général Leclerc, 04 78 88 42 89.

EN PRATIQUE

L'inscription est valable pour l'année entière et peut être modifiée jusqu'au mardi, 17 heures, de la semaine précédente.

Une inscription pour le jour même reste possible en s'adressant directement au responsable du restaurant scolaire : le repas sera alors facturé au tarif majoré.

En cas de maladie, il est nécessaire de présenter un certificat médical sous 48 heures au responsable de la cantine. Faute de justificatif, le repas non consommé est facturé.

LE SOIR : PÉRI-LUDO

Ouvert aux maternelles et élémentaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 heures.*

Moment de détente autour d'activités ludiques et libres animé par des animateurs professionnels.

Les enfants peuvent quitter l'activité à tout moment.

Tarif : à la demi-heure de présence, selon votre quotient familial.

LE SOIR : PÉRI-ÉDUC

Ouvertes aux élémentaires uniquement, les séances se déclinent en deux thématiques : aide aux leçons les lundis et jeudis ; activités sportives et culturelles les mardis et vendredis.

De 16 h 30 à 17 heures : récréation, suivie des ateliers, jusqu'à 18 heures.

Les enfants ne peuvent pas quitter la séance avant la fin de celle-ci, afin de favoriser la cohésion de groupe et une progression pédagogique satisfaisante.

Tarif : à la séance, selon votre quotient familial.

Les enfants des écoles Castellane, Vancia et Brosses peuvent basculer du péri-éduc au péri-ludo après 18 heures.

Dans chaque groupe scolaire, une équipe d'animateurs professionnels et de surveillants encadre le temps périscolaire.

L'équipe est constituée dans chaque école en fonction du nombre d'enfants inscrits.

** jusqu'à 18 h 30 à Castellane, Paul Chevallier, Vancia et Brosses.*



LE MERCREDI : LES MERCREDIS LOISIRS

Trois formules d'inscriptions pour les mercredis loisirs au centre aéré des Lômes où un riche panel d'activités est proposé aux enfants : sport, culture, sciences, environnement...

- **À la journée avec repas**

Possibilité de transport collectif gratuit aller/retour.
Accueil sur site de 8 à 18 heures.

- **À la demi-journée matin avec repas**

Possibilité de transport collectif gratuit uniquement à l'aller, le matin.
Accueil sur site de 8 heures à 13 h 30.
Les parents doivent récupérer leurs enfants entre 13 heures et 13 h 30 directement au centre aéré des Lômes.

- **À la demi-journée après-midi sans repas**

Possibilité de transport collectif gratuit aller/retour.
Accueil sur site de 13 à 18 heures.

Tarif : selon la formule choisie au moment de l'inscription et établi selon votre quotient familial. Toute absence non justifiée (certificat médical) reste facturée.

Horaires des navettes p.14

1^{er} mercredi de fonctionnement le 2 septembre 2020, dernier mercredi de fonctionnement le 30 juin 2021.

QUAND S'INSCRIRE ?

Du mardi 15 juin au vendredi 14 août 2020.

COMMENT ?

- Sur Internet, par l'espace famille à l'aide de vos identifiants.
- Au guichet, accueil Marcel André, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, du lundi au vendredi. Fermeture à 16 heures le mardi.

Les groupes scolaires

G.S. LES ALAGNIERS → 5, rue Boileau

École élémentaire	ce.0693736l@ac-lyon.fr	04 78 88 81 70
École maternelle	ce.0693755g@ac-lyon.fr	04 78 88 83 60
Restaurant scolaire	Rest-ALA@rillieuxlapape.fr	04 78 88 88 18
Coordinateur périscolaire		06 76 66 53 60

G.S. LE MONT-BLANC → 847, chemin du Bois

École élémentaire	ce.0693431e@ac-lyon.fr	04 78 88 80 60
École maternelle	ce.0693826j@ac-lyon.fr	04 78 88 51 29
Restaurant scolaire	Rest-MBL@rillieuxlapape.fr	04 78 88 88 20
Coordinateur périscolaire		06 76 66 49 59

G.S. LES CHARMILLES → 4, avenue des Anciens Combattants en A.F.N

École élémentaire	ce.0693569e@ac-lyon.fr	04 78 88 86 81
École maternelle	ce.0693754f@ac-lyon.fr	04 78 88 91 03
Restaurant scolaire	Rest-CHA@rillieuxlapape.fr	04 78 88 94 78
Coordinateur périscolaire		06 76 66 52 85

G.S. LES SEMAILLES → 1, rue du Luxembourg

École élémentaire	ce.0693470x@ac-lyon.fr	04 78 88 05 35
École maternelle	ce.0693717r@ac-lyon.fr	04 78 88 00 47
Restaurant scolaire	Rest-SEM@rillieuxlapape.fr	04 78 88 88 43
Coordinateur périscolaire		07 89 86 36 19

G.S. LA VELETTE → 30, avenue Général Leclerc

École élémentaire	ce.0693531n@ac-lyon.fr	04 78 88 84 57
École maternelle	ce.0693603s@ac-lyon.fr	04 78 88 94 65
Restaurant scolaire	Rest-VEL@rillieuxlapape.fr	04 78 88 88 66
Coordinateur périscolaire		06 76 66 50 20

G.S. PAUL CHEVALLIER → 19, RUE FLEURY SALIGNAT

École élémentaire	ce.0692869u@ac-lyon.fr	04 72 01 05 25
École maternelle	ce.0691634b@ac-lyon.fr	04 72 01 05 26
Restaurant scolaire	Rest-PCH@rillieuxlapape.fr	04 72 01 05 28
Coordinateur périscolaire		06 76 66 44 54

G.S. VANCIA → 4811, ROUTE DE STRASBOURG

École élémentaire	ce.0692300a@ac-lyon.fr	04 78 88 13 14
École maternelle	ce.0692300a@ac-lyon.fr	04 78 88 13 14
Restaurant scolaire	Rest-VAN@rillieuxlapape.fr	04 78 88 87 22
Coordinateur périscolaire		06 76 66 47 33

G.S. CASTELLANE → 105, ROUTE DE GENÈVE

École élémentaire	ce.0691622n@ac-lyon.fr	04 78 88 52 26
École maternelle	ce.0691620l@ac_lyon.fr	04 78 88 69 00
Coordinateur périscolaire		06 76 66 54 99

G.S. CANELLAS → PLACE CANELLAS

École élémentaire - enfantine	ce.0691621m@ac-lyon.fr	04 78 88 27 25
Coordinateur périscolaire		06 76 66 54 99

G.S. LES BROSSES → 163, ROUTE DE GENÈVE

École élémentaire - enfantine	ce.0691619k@ac-lyon.fr	04 78 88 64 95
Restaurant scolaire Lômes	Rest-LON@rillieuxlapape.fr	04 78 97 18 30
Coordinateur périscolaire		06 76 66 54 99

Les vacances scolaires



Les centres de loisirs sont ouverts chaque période de congés scolaires aux enfants de 3 à 14 ans autour d'activités diverses en fonction de leurs âges et de la météo. À l'intérieur ou à l'extérieur, il s'agit de partager des temps collectifs, se détendre et jouer !

QUAND S'INSCRIRE ?

Consultez le calendrier des vacances p. 15

Les périodes d'inscriptions sont annoncées sur le portail famille, sur le site Internet de la ville, par l'envoi d'un message portail 48 heures avant, par voie d'affichage devant les écoles.

Pour les vacances scolaires : inscriptions 3 semaines avant le début des vacances (voir calendrier page 15).

L'ensemble des activités est soumis à inscriptions en début d'année scolaire et à l'établissement par les parents d'un planning annuel. Toute absence non justifiée ou non prévue restera due.

COMMENT ?

- Sur Internet, par l'espace famille à l'aide de vos identifiants.
- Au guichet, accueil Marcel André, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, du lundi au vendredi. Fermeture à 16 heures le mardi.

Toute inscription implique la mise à jour de votre dossier :

- Dossier de renseignements 2020-2021, téléchargeable sur le portail famille et le site Internet de la ville.
- Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'année en cours.
- Carnet de santé de l'enfant (page vaccinations).
- Attestation Caf.

CONTACTS

Direction des Politiques Éducatives - Accueil Marcel André

165, rue Ampère Tél. 04 37 85 00 00 – espacefamille@rillieuxlapape.fr

Espace famille : <https://famille.rillieuxlapape.fr/>

Les Tarifs

Garderie / Péri-ludo / Péri-éduc / Restauration scolaire

Quotients Familiaux	Garderie matin Tarifs à la ½ heure Maternelle Elémentaire	Péri-ludo Tarifs à la ½ heure Maternelle Elémentaire	Péri-éduc Tarifs à la séance Elémentaire	Restauration scolaire Maternelle Elémentaire (1)
Moins de 300 €	0,75 €	0,75 €	0,10 €	1,50 €
301 à 500 €	0,75 €	0,75 €	0,20 €	2,70 €
501 à 700 €	0,75 €	0,75 €	0,30 €	3,30 €
701 à 1000 €	1,25 €	1,25 €	0,40 €	3,70 €
1001 à 1500 €	1,25 €	1,25 €	0,50 €	3,90 €
Plus de 1500 € non allocataires et extérieurs	1,50 €	1,50 €	0,60 €	4,30 €

Tarifs Centres de loisirs vacances scolaires et Mercredis Loisirs

Quotients Familiaux	Journée complète avec repas	½ journée matin avec repas	½ journée après-midi sans repas
Moins de 300 €	4,50 €	3,00 €	1,50 €
301 à 500 €	9,00 €	5,80 €	3,20 €
501 à 700 €	13,00 €	8,10 €	4,90 €
701 à 1000 €	16,00 €	9,80 €	6,20 €
1001 à 1500 €	19,00 €	11,40 €	7,60 €
Plus de 1500 € non allocataires et extérieurs	22,00 €	13,10 €	8,90 €

Tarifs Séjour avec hébergement (camps des vacances d'hiver et d'été)

Quotients Familiaux	Camps	Classes transplantées	Mini-séjours 2 jours et 1 nuit
Moins de 300 €	10,00 € (2)	47,00 €	14,00 €
301 à 500 €	15,00 € (2)	54,00 €	17,00 €
501 à 700 €	25,00 € (2)	60,00 €	22,00 €
701 à 1000 €	22,00 €	75,00 €	26,00 €
1001 à 1500 €	25,00 €	85,00 €	28,00 €
Plus de 1500 € non allocataires et extérieurs	30,00 €	90,00 €	30,00 €

(1) Les tarifs sont révisés chaque année en septembre.

(2) Tarifs dans le cadre de l'Aide aux vacances Enfants Caf Vacaf.

Dans le cadre des accueils en camps, deux types de tarifs s'appliquent :

- Pour les familles dont le quotient familial est de moins de 700 €
(quotient indiqué sur votre compte Caf au moment de l'inscription)

Dans le cadre de l'Aide aux vacances Enfants Caf Vacaf, les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 € bénéficient d'une prise en charge :

- De 0 à 400 € : 50% du séjour pris en charge par la Caf
- De 401 à 700 € : 40 % du séjour pris en charge par la Caf
- Pour les familles dont le quotient familial est de plus de 700 € (quotient indiqué sur votre compte Caf au moment de l'inscription)

Les navettes bus



Arrêts Bus 1	Montée	Descente
Canellas	8 h 20	17 h 20
Alagniers	8 h 35	17 h 40
Piscine	8 h 30	17 h 45
Velette	8 h 40	17 h 30

Arrêts Bus 2	Montée	Descente
Verchères	8 h 20	17 h 40
Semailles	8 h 30	17 h 45
Viennoiserie	8 h 40	17 h 20

Arrêts Bus 3	Montée	Descente
Paul Chevallier	8 h 30	17 h 20
Vancia	8 h 45	17 h 35



Calendrier des inscriptions

Inscriptions annuelles :
Restauration / Garderie
Péri-ludo / Péri-éduc
Mercredis Loisirs

Inscriptions
Vacances Noël 2020

Inscriptions
Vacances Printemps 2021

15/06
14/08

30/11
11/12

22/03
02/04

28/09
09/10

18/01
29/01

31/05
02/07

Inscriptions
Vacances Toussaint 2020

Inscriptions
Vacances Hiver 2021

Inscriptions
Vacances été 2021

Centres de loisirs ouverts pendant les vacances

- Centre aéré des Lômes
- Centre de Loisirs Sportifs



Informations pratiques

DIRECTION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES
SERVICE ENFANCE ET ÉDUCATION

Accueil Marcel André, 165, rue Ampère 69 140 RILLIEUX-LA-PAPE
Tél. 04 37 85 00 00

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
Le mardi, l'accueil ferme au public à 16 heures.

ESPACE FAMILLE DE LA VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
www.famille.rillieuxlapape.fr



**RILLIEUX
LA-PAPE**